

**RAPPORT D'EXECUTION DU VOYAGE D'ETUDE AVEC LES
RESSORTISSANTS DE LA CHAMBRE REGIONALE
D'AGRICULTURE DU NORD SUR LES BONNES PRATIQUES
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE GESTION DURABLE DES
TERRES DANS LA REGION DES HAUTS-BASSINS :
Cas des expériences du PACOF/GRN**



Période de réalisation

: 25 au 28 juillet 2018

Lieux

: Communes de Koundougou et de Koumbia

Région

: Hauts Bassins

Budget 2018

: Financement additionnel Neer-Tamba

Structure de mise en œuvre

: Chambre Nationale d'Agriculture

Structures de collaboration

: Chambre Régionale d'Agriculture du Nord

Août 2018

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU VOYAGE	3
3. PARTICIPANTS AU VOYAGE D'ETUDE	4
4. DEMARCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE	4
4.1. Organisation de rencontres de concertation et d'échanges.....	4
4.2. Organisation des visites de terrain.....	5
4.3. Synthèse et capitalisation des résultats du voyage.....	5
5. RESULTATS OBTENUS.....	5
5.1. De la rencontre de concertation et de la visite de terrain dans la commune de Koundougou ...	5
5.2. De la rencontre de concertation et de la visite de terrain dans la commune de Koumbia	11
6. ENSEIGNEMENTS TIRES DU VOYAGE D'ETUDE	14
7. CONCLUSION	15
ANNEXES :.....	16

1. INTRODUCTION

La Chambre Nationale d'Agriculture (CNA) avec l'appui technique et financier du projet Neer-Tamba a organisé du 25 au 28 juillet 2018 un voyage d'étude avec les producteurs de la région du Nord dans les Haut-Bassins. Les centres d'intérêt (thématiques) du voyage d'étude étaient un partage d'expérience sur les bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et celles de gestion durable de la ressource « terre », notamment la sécurisation foncière avec les communautés bénéficiaire du Projet d'Appui aux Communautés Rurales de l'Ouest du Burkina Faso en Matière de Gestion du Foncier et des Ressources Naturelles (PACOF/GRN) dans les communes de Koundougou et de Koumbia.

Ce cadre d'échanges d'expériences vise à renforcer les connaissances techniques des ressortissants de la CRA du Nord, des élus membres du bureau exécutif de la CRA du Nord et ceux de la CNA.

Le présent rapport fait le point des résultats obtenu du voyage d'étude au profit des ressortissants de la CRA du Nord et des membres des bureaux exécutif de la CRA Nord.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU VOYAGE

L'objectif global assigné à ce voyage d'étude était de contribuer au renforcement des connaissances techniques et opérationnelles des ressortissants de la CRA du Nord sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- s'inspirer des expériences du PACOF/GRN sur la mise en œuvre de l'approche « gestion durable de la ressource naturelle (acteurs impliqués et leurs rôles, organisation, mise en œuvre, suivi-évaluation, capitalisation, pérennisation, etc.);
- s'inspirer des expériences du PACOF/GRN sur la sécurisation foncière des réalisations;
- favoriser le partage d'expériences entre les bénéficiaires du PACOF/GRN et les ressortissants de la CRA du Nord;
- tirer des enseignements pour l'adoption des bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles par les ressortissants de la CRA du Nord.

3. PARTICIPANTS AU VOYAGE D'ETUDE

Les participants au voyage d'étude était au nombre de trente-deux (32) composés des ressortissants de la CRA du Nord bénéficiaires des aménagements de bas-fonds rizicoles, de périmètres maraîchers, de la récupération des terres dégradées, des membres du bureau exécutif de la CRA du Nord et ceux de la CNA.

Ce voyage a connu également la participation des agents du secrétariat général de la CNA et ceux de la CRA du Nord, des représentants de la DRAAH et de la DREEVCC du Nord. Ces acteurs ont activement assuré des rôles majeurs d'organisation technique, administrative et financière du voyage d'étude, d'encadrement et de capitalisation des résultats.

Au niveau de la région des Hauts Bassins qui a accueilli la délégation, un représentant de la CRA, un de la DRAAH, les élus des collectivités visitées et leurs agents techniques, les communautés bénéficiaires du PACOF/GRN, ont facilité le bon déroulement du chronogramme du voyage d'étude.

Les listes nominatives des participants et des personnes rencontrées sont jointes en annexe.

4. DEMARCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE

Le voyage s'est déroulé à travers trois étapes, à savoir :

4.1. Organisation de rencontres de concertation et d'échanges

Après une brève visite de courtoisie au Directeur Régional de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques et au Président de Chambre Régionale d'Agriculture des Hauts Bassins, la délégation s'est déplacée respectivement dans les communes de Koundougou et de Koumbia. A ce niveau, des séances de concertation et d'échanges avec les hôtes ont été organisées. Il s'est agi au sein de chaque mairie, de présenter les participants, de partager les attentes du voyage et d'échanger de façon interactive autour des investissements et des résultats du PACOF/GRN dans la commune ainsi ceux du projet Neer-Tamba dans la région du Nord.

Ces rencontres ont enfin permis de valider le choix des sites retenus pour les visites de terrain.

4.2. Organisation des visites de terrain

Cette étape décrit la réalisation des visites de terrain pour des échanges d'expériences avec les communautés et les producteurs bénéficiaires des investissements dans les communes de Koundougou et de Koumbia.

Dans chacune des communes, un accent particulier a été mis sur les visites des aménagements réalisés, suivis d'échanges avec les différents bénéficiaires pour comprendre les mécanismes de gestion, les acquis, les insuffisances et les solutions apportées, les facteurs de succès, la mise en place des structures locales de gestion foncière et leur fonctionnement, la prise en compte du genre, etc., en matière de gestion durable des ressources naturelles et de la sécurisation foncière.

4.3. Synthèse et capitalisation des résultats du voyage

Pour plus d'efficacité dans la capitalisation des résultats du voyage, un modérateur/facilitateur, des rapporteurs journaliers et des rapporteurs généraux ont été identifiés parmi les participants. A la fin de chaque journée de travail, un débriefing se faisait en présence de tous les participants en vue d'un bilan partiel.

Ce qui a permis aux rapporteurs généraux de faire une synthèse globale des résultats obtenus à la fin du voyage d'étude.

5. RESULTATS OBTENUS

5.1. De la rencontre de concertation et de la visite de terrain dans la commune de Koundougou

Les résultats majeurs enregistrés sont issus de la communication des représentants de la mairie sur les activités et les acquis du PACOF/GRN dans la commune suivis d'échanges et de la visite de deux réalisations à savoir un quai d'embarquement des bovins et une unité de production du beurre de karité à Mangorotou du groupement féminin Sabari Kadi.



Photo 1 : Rencontre de concertation et de partage d'expériences avec les acteurs de la mairie de Koundougou

Le tableau n°1 ci-dessous présente les résultats de la rencontre de concertation, suivants quatre (4) axes de réflexion.

Tableau n°1 : Synthèse des résultats des échanges au sein de la mairie de Koundougou

Axes de réflexion et d'échanges	Constats en termes de réalisations/acquis/contraintes et perspectives
Fonctionnement de la mairie de Koundougou et d'autres structures locales avec l'appui technique et financier du PACOF/GRN	<p>Pour un meilleur fonctionnement de la mairie et une meilleure appropriation des investissements, le PACOF/GRN a appuyé la mise en place de la Commission Communale pour Développement Rurale (CCDR). Elle a pour rôle majeur entre autre de définir les thématiques éligibles aux micro-projets pouvant bénéficier de financement, de présélectionner les avants micro-projets pertinents et de les acheminer vers l'instance supérieure d'approbation des micro-projets.</p> <p>Cette commission a été pour responsabilité de veiller a une bonne répartition des financements que PACOF/GRN met à la disposition de la commune (dont une partie est prioritairement destinée aux activités génératrices de revenus des femmes).</p> <p>La CCDR joue également un rôle d'information, de sensibilisation, de suivi des promoteurs des micro-projets ; apporte un appui à la mairie pour la réalisation des activités de gestion durable de ressources naturelles et environnementales et celles de sécurisation foncière des aménagements. Ses membres au nombre de onze (11) se réunissent une fois par an pour décider des actions à entreprendre et des financements à octroyer au cours de l'année.</p> <p>Un autre constat très appréciable, est le renforcement du personnel technique de la mairie grâce au PACOF/GRN, avec des animateurs (agent domanial, agent d'appui et d'encadrement, etc.). Ce personnel apporte un appui à la CCDR et également aux groupements pour la rédaction de leurs micro-projets, la réalisation de certaines infrastructures comme des bâtiments.</p> <p>Le démarrage de la mise en œuvre des actions de pérennisation des acquis à la clôture du PACOF/GRN a été positivement apprécié par les participants. Il s'agit entre autre du financement régressif des salaires du personnel recruté (100%, 50%, 25%, ...) et le renforcement des capacités des membres des différentes structures locales mises en place. A ce niveau, la mairie devra ainsi compter sur les recettes engendrées par la valorisation et l'exploitation des investissements reçus du projet.</p>

Axes de réflexion et d'échanges	Constats en termes de réalisations/acquis/contraintes et perspectives
<p>Sécurisation foncière dans la commune avec l'appui du PACOF/GRN</p>	<p>Le PACOF/GRN est l'acteur principal de l'opérationnalisation des services chargés des opérations foncières. En effet la commune a bénéficié de l'appui du projet à travers le recrutement d'un agent domanial chargé du foncier rural ; aussi la CCDD aide à la création de la Commission de Conciliation Foncière Villageoise (CCFV) et de la Commission Foncière Villageoise (CFV) dans chacune des localités que couvre la commune. Au niveau de la commune siège il est créé une Commission Foncière Rurale (CFR) en cheval entre les CFV et le service cadastral. Ces commissions sont chargées de la sensibilisation et aident les communautés dans les procédures de demande de sécurisation foncière.</p> <p>Les demandes de sécurisation foncières sont adressées à la CFV qui les transmet à la CFR au niveau de la commune. La CFR procède à l'enregistrement dans un cahier de registre disponible à cet effet avant de les envoyer au haut-commissariat qui se charge de les acheminer au service cadastral. Toutefois, une sortie de terrain est faite afin de vérifier et d'attester la propriété du site avant d'entamer la procédure de la délimitation du terrain jusqu'à l'élaboration de l'attestation de possession foncière. Après la visite sur le terrain, il est donné un délai de 45 jours pour les oppositions au processus d'élaboration de l'attestation de possession foncière, tout foi ce délai expiré, l'attestation est délivrée au nom du bénéficiaire.</p> <p>A la date du voyage d'étude, la commune a reçu 80 demandes de sécurisation foncières au titre de la période de (novembre 2017 à juin 2018) et les résultats sont comme suite : 49 avis favorables ; 5 défavorables et 26 en attentes.</p>
<p>Gestion durable des ressources naturelles et environnementale avec l'appui du PACOF/GRN</p>	<p>Pour l'année 2017, une partie du financement du PACOF/GRN a été attribuée à la restauration du couvert végétal à travers des reboisements classiques et urbains (acquisition d'environ 700 plantes dont 50% ont été plantés dans des écoles primaires de la commune). Le reste du financement a été investi dans l'éducation des enfants et la sensibilisation pour un meilleur entretien et protection de l'environnement ; car une chose est de reboiser, mais une autre est de veiller à l'entretien de ces plantes et à une pérennité des actions de reboisement, gage d'une gestion durable des ressources naturelles.</p> <p>Dans le cadre des aménagements forestiers, il faut noter l'appui du PACOF/GRN à la création de bosquets dans la commune.</p> <p>Un projet de construction d'un marcher de bois a été réalisé mais ce heurter à d'énorme difficultés pour être accepté par les villageois, ce qui entraine le coup et la vente délibéré du bois, cause de la destruction du couvert végétale.</p>

Axes de réflexion et d'échanges	Constats en termes de réalisations/acquis/contraintes et perspectives
<p>Procédure de financement des micro-projets avec l'appui technique et financier du PACOF/GRN</p>	<p>La CCDR est le principal acteur en matière de financement des micro-projets ; en ce sens qu'elle est chargée de lancer les appels à projets et de leurs financements ; le conseil municipale valide le micro-projet à financer mais c'est la CCDR qui fait la sélection des dossiers. Un projet ne peut bénéficier deux fois du financement de PACOF/GRN et la mise à disposition du financement se fait par virement à la caisse, mais est soumis à des conditions strictes telles que: le dépôt de 10% du capitale sociale du micro-projet par le bénéficiaire avant d'obtenir le financement, aussi accepté que le projet soit suivie par les agents du CCDR pour une utilisation efficace et efficiente du financement.</p> <p>Des projets à succès dans la commune financé par PACOF/GRN, on a: la construction de boutiques, d'un magasin de stockage dans la mairie, des forages, aménagement de 1700 ha de forêt.</p>

Aux termes des échanges, une sortie terrain a été effectuée dans la commune de Koundougou pour visiter des réalisations de la mairie appuyée par le PACOF/GRN. La visite a porté sur deux sites à savoir la visite du quai d'embarquement des bovins et la visite d'un groupement féminin de production de beur de karité.

Le quai d'embarquement a été réalisé à hauteur de 7 millions, un Comité de Gestion est en cours de mise en place avant de procéder à l'opérationnalisation de l'infrastructure. Pour une meilleure exploitation et une gestion durable de l'ouvrage, les frais prévisionnels d'embarquement des bœufs sont fixés à 1 000 F CFA par tête.



Photo 2: Vue des participants sur le site du quai d'embarquement des bovins

En ce qui concerne **l'unité de production du beurre de karité du groupement féminin « Sabari kadi »** à Mangorotou, les participants se sont entretenus avec les membres du bureau du groupement (liste en annexe). C'est un groupement reconnu officiellement depuis 2009 et compte 162 membres toutes des femmes. Elles ont bénéficié du PACOF/GRN divers équipements de transformation des amandes de karité en beurre, d'une valeur de Deux millions sept cent cinquante mille (**2 750 000**) FCFA et des formations sur des thématiques en lien avec la gestion et l'entretien des équipements, avec la gestion organisationnelle, administrative et comptable, sur les bonnes pratique de collecte des amandes et de protection de la ressource « karité », etc.



Photo 3: Vue des participants sur le site de l'unité de production du beurre de karité

Les échanges ont porté entre autres sur la procédure de sélection du groupement pour bénéficier du fond d'appui du PACOF/GRN, sa contribution qui a permis de construire un bâtiment de 16 tôles pour abriter les machines, l'organisation sociale des membres pour une exploitation optimale des équipements, les étapes de la transformation des amandes en beurre de karité, les pratiques de protection de l'arbre « karité », l'approvisionnement en amandes, la commercialisation du beurre produit, etc. Chaque membre collecte des amandes de karité et les conserve à son niveau, mais la transformation se fait de façon collective au sein de l'unité.

Le problème d'écoulement ne se pose pas au niveau du groupement puisque la demande est forte tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune ; les prix de vente fixés en kilogramme (kg) sont fonction de la disponibilité du produit.

Le bénéfice réalisé a permis au groupement d'acquérir deux (2) autres machines et il reste toujours dans cette dynamique d'agrandir davantage l'unité de transformation afin d'être effectivement autonome. Du point de vue individuel, la portion du bénéfice réparti permet également à chaque femme de contribuer aux dépenses de la famille telles que la scolarisation des enfants, la santé, les habillements, etc.

La gestion du potentiel c'est-à-dire de la ressource « karité » est une préoccupation pour l'ensemble des membres du groupement, en ce sens que chaque membre intervient dans la surveillance des karités se trouvant dans le patrimoine foncier de son mari.

En rappel, la commune dispose d'un potentiel très important en Karité et cette filière est appuyée par le PACOF/GRN à travers le financement des groupements de valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

Il convient de noter qu'en plus de ces pratiques de gestion et d'entretien du karité observées au niveau des femmes, le groupement dispose en plus d'une fosse stabilisée servant de recyclage des résidus ou déchets (coques, eau usée, pâte après pressage, etc.) provenant du processus de transformation des amandes de karité en beurre. La matière finale obtenue est récupérée le plus souvent en saison sèche et utilisée comme combustible dans les ménages des femmes.



Photo 4: Vue de la fosse de recyclage des résidus issus de la transformation des amandes de karité

5.2. De la rencontre de concertation et de la visite de terrain dans la commune de Koumbia

Le déplacement des participants dans la commune de Koumbia a eu lieu le 27 juillet 2018 où la même démarche méthodologique a été déroulée à savoir une rencontre de concertation et d'échanges avec une délégation de la mairie, suivi d'une visite de terrain dans le village de Sébédougou.



Photo 4 : Vue des participants à la rencontre de concertation avec les acteurs de la mairie de Koumbia

Les résultats enregistrés de la rencontre de concertation sont présentés dans le tableau n°2 ci-dessous conformément aux quatre (4) axes de réflexion.

Tableau n°2 : Synthèse des résultats des échanges au sein de la mairie de Koumbia

Axes de réflexion et d'échanges	Constats en termes de réalisations/acquis/contraintes et perspectives
<p>Le fonctionnement de la mairie de Koumbia et d'autres structures locales avec l'appui technique et financier du PACOF/GRN</p>	<p>Le projet PACOF/GRN intervient dans la commune depuis 2015. Des investissements structurants ont été réalisés en plus du volet appui institutionnel et au fonctionnement de la mairie. On retient entre autres le recrutement des agents du Service Foncier Rural (SFR), la construction de leur bureau au sein de la mairie, la dotation de la mairie et du SFR en matériels divers (moyens roulants et bureautiques, informatiques, etc.) et un soutien à la mairie dans les formations et actions qu'elle exécute sur le terrain. Les membres du SFR ont été recrutés par PACOF/GRN ; qui a assuré de façon dégressive la rémunération de ces agents ; ce personnel est totalement pris en charge de nos jours par la mairie sur son budget annuel. Le rôle de ce personnel est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en place des Commission Foncière Villageoise (CFV) et CCFV dans les 14 villages de la commune de Koumbia ; • la formation des membres des CFV et CCFV sur la sécurisation foncière, afin qu'ils puissent sensibiliser les villageois sur les biens faits de cette sécurisation. A la date de la visite, seulement 12 villages avaient déjà reçu la formation, due au retard de l'installation des CFV et des CCFV dans les

Axes de réflexion et d'échanges	Constats en termes de réalisations/acquis/contraintes et perspectives
	<p>deux villages; les membres des CFV (au nombre de neuf avec des suppléants) sont désigné par les villageois par consensus et installé par la mairie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réception de demandes <u>d'APFR</u>. <p>Au titre d'autres réalisations, on note :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réalisation de 6 boutiques en 2015 dans le marché de Koumbia; les frais de location sont fixés à 7 500 FCFA par boutique. Il existe un engouement des populations pour ces infrastructures car la demande excède l'offre; • un puit pastoral à Koumbia; un forage pastoral à Waly et à Kongolkan; la construction de porcheries pour un groupement, d'une étable pour un autre groupement à « Allawaly »; la construction d'une unité de transformation de lait en yaourt, d'une unité de transformation du beurre de karité, d'une unité de transformation de miel, à Koumbia
<p>La sécurisation foncière avec l'appui technique et financier du PACOF/GRN</p>	<p>Les appuis à la sécurisation foncière du PACOF/GRN observés dans la commune de Koumbia sont similaires à ceux constatés à Koundougou,</p> <p>Cependant, les résultats obtenus à ce jour dans la commune de Koumbia restent mitigés car seulement 2 villages sur les 14 ont déjà émis le besoin de sécurisé leurs terres avec 2 demandes d'APFR enregistrés ; cette faible engouement est justifier par de nombreux problèmes, tels que: une mauvaise approche pour la sensibilisation qui donne l'impression aux villageois que l'Etat veut s'accaparer de leurs terres et la présence en grand nombre des migrants dans les villages de la commune à qui les autochtones propriétaires terriens ne sont pas jusque-là prêts à céder définitivement leur terres;</p> <p>Cette situation bloque actuellement le fonctionnement des structures locales mises en place ainsi que l'ensemble du processus d'opérationnalisation de la loi 034. A son niveau la mairie a entrepris des mesures pour résoudre ces problèmes, axées sur des concertations, des sensibilisations/information avec les conseillers municipaux des villages; les couches sociales villageoises, les chefs coutumiers et religieux, les propriétaires terriens, etc., afin de mieux communiquer sur les dispositions de la loi et solliciter l'adhésion de ces communautés en vue d'assurer la sécurisation foncière de leurs exploitations.</p> <p>Cette situation a ainsi occasionné la démobilisation et le découragement de certains membres des CCFV et des CFV mises en place, qui connaissent en majorité de nos jours, des dysfonctionnements. La mairie envisage ainsi dans un futur proche de procéder à la redynamisation de ces structures locales par le renouvellement et le remplacement des membres défailants.</p>

Axes de réflexion et d'échanges	Constats en termes de réalisations/acquis/contraintes et perspectives
La gestion durable des ressources naturelles et environnementale avec l'appui technique et financier du PACOF/GRN.	Des échanges, il ressort que PACOF/GRN est en synergie d'actions avec le ProSol pour la restauration et la récupération des terres dégradées, la gestion et la protection du couvert végétal dans la commune.
Les procédures de financement des micro-projets avec l'appui technique et financier du PACOF/GRN	Les étapes ainsi que les dispositions de mise en œuvre du fonds d'appui octroyé par PACOF/GRN pour le financement des micro-projets, restent similaires à celles observées dans la commune de Koundougou

La prochaine étape du séjour de la mission dans la commune de Koumbia, fut son déplacement dans le village de Sébédougou situé à l'Est du chef-lieu de la commune, pour un entretien avec les membres de la CFV et de la CCFV (liste des personnes rencontrées en annexe). Cela a été une bonne occasion pour les participants de faire les constats sur le terrain et de cerner les préoccupations réelles des communautés pour un succès de la loi 034. Des échanges, il ressort que la CFV et la CCFV sont faiblement fonctionnelles et les raisons évoquées corroborent celles avancées par les responsables de la mairie lors de la rencontre.

A la question de savoir si « un étranger a-t-il droit à la terre? », les acteurs rencontrés déclarent que « les étrangers n'ont aucun droit sur les terres du village de Sébédougou » ; cela se justifie par le fait que les propriétaires terriens ont hérité de leurs ancêtres le prêt de terres à des fins de production agricole ; la vente de terre n'existe pas dans le village. Ces populations migrantes qui sont ainsi majoritaires se trouvent dans l'incapacité de faire des demandes d'acquisition d'APFR sur les portions de terres qu'elles exploitent temporairement.



Photo 5 : Vue des participants en échanges avec les membres de la CCFR et de la CFV de Sébédougou

Le constat fait à Sédougou, bien que désagréable et de nature à freiner l'opérationnalisation de la loi 034, interpelle les autorités des collectivités, l'Etat et ses partenaires au développement, à réviser et à renforcer la stratégie de communication sur cette loi au niveau des communautés à la base. Il est souhaitable pour un succès de la loi, que des actions de sensibilisation, d'information et de formation intègrent la sensibilité et la spécificité des communautés rurales surtout les leaders coutumiers et religieux.

N.B : D'une manière générale, à tous les étapes du voyage d'étude à Koundougou et à Koumbia, les expériences des participants dans la mise en œuvre du projet Neer-Tamba dans la région du Nord, ont été partagées avec les populations hôtes. Elles ont porté principalement sur les intermédiations sociales pour la sécurisation foncière surtout des aménagements communautaires (bas-fonds rizicoles, périmètres maraichers, sites antiérosive, etc.), les procédures de mise en œuvre du fonds d'appui, la maîtrise d'ouvrage délégué par la CRA du Nord, la gestion des ressources naturelles et environnementales, etc.

6. ENSEIGNEMENTS TIRES DU VOYAGE D'ETUDE

Des échanges avec les acteurs rencontrés à Koundougou et Koumbia, des bonnes pratiques ont été identifiées par les participants, en matière de gestion durable des ressources naturelles et de sécurisation foncière. Il s'agit notamment :

1. la forte implication des femmes dans la gestion et la protection des ressources environnementale notamment « le karité », à travers la surveillance et l'entretien des pieds de karité se trouvant dans le patrimoine foncier de leur mari;
2. la mise en place d'un dispositif de recyclage et de réutilisation des déchets ou résidus émanant de la transformation des amandes de karité ; une fosse stabilisée a été installée à cet effet, permettant de déverser les résidus et les eaux usées issus du processus de transformation des amandes. La matière obtenue est le plus souvent utilisée comme fumure organique pour la fertilisation des sols et comme combustible, toute chose qui contribue à réduire la coupe abusive du bois dans les ménages des membres du groupement Sabari Kadi ;
3. la création de bosquets dans les villages et les sensibilisations/informations des élèves sur la nécessité de préservation de l'environnement à travers les reboisements dans les écoles primaires, sont autant de pratiques indispensables à l'amélioration et à la reconstitution durable du couvert végétal;
4. la mise en place et le fonctionnement des structures locales (la CFV et la CCFV) de gestion foncière dans les villages, et des Services Fonciers Ruraux au sein des communes, contribuent à une meilleure opérationnalisation de la loi 034;
5. la sensibilité et la spécificité des communautés rurales, sont entre autres deux éléments à intégrer dans toute stratégie de communication, de sensibilisation, d'information et de formation, sur les dispositions de la loi 034. Elles permettront ainsi de susciter

l'adhésion de toutes les couches sociales et professionnelles à la base pour une meilleure diffusion et appropriation des dispositions de la loi;

6. la pratique du système de financement dégressif de la rémunération du personnel recruté au sein des mairies dans le cadre du PACOF/GRN, constitue une bonne option de responsabilisation des structures locales et de promotion de leur autonomisation;
7. la mise en place et le fonctionnement de la Commission Communale de Développement Rural (CCDR) au sein des mairies, renforcent leurs capacités organisationnelles et institutionnelles. Cela favorise ainsi un meilleur encrage et appropriation des actions du PACOF/GRN.

7. CONCLUSION

Au terme des travaux du voyage d'étude, ce fût une note de satisfaction globale qui se dégage chez les participants. Ce bon déroulement est le fruit des efforts conjugués de multiples acteurs auxquels la Chambre Nationale d'Agriculture et la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord, tiennent à réitérer leurs remerciements pour l'accompagnement. Il s'agit de Monsieur le Coordonnateur national du PACOF/GRN et son équipe, des représentants de la DRAAH et de la CRA des Hauts-Bassins, des autorités communales de Koundoudou et de Koumbia ainsi que leur personnel administratif et technique, les membres du groupement féminin Sabari-Kadi de Mangorotou, ainsi que des membres de la CCFV/CFV de Koundougou et de Sébédougou, pour l'hospitalité et l'esprit de famille que la délégation a bénéficié.

Au regard des résultats encourageants constatés dans l'appui institutionnel des mairies et sur le terrain au bénéfice des communautés rurales, les participants félicitent et souhaitent un plein succès dans la mise en œuvre du PACOF/GRN qui possède des objectifs nobles en matière de gestion des ressources naturelles et de la sécurisation foncière.

Pour finir, les participants ont pris l'engagement d'assurer la restitution des résultats du voyage d'étude aux autres producteurs et agents en vue d'une meilleure valorisation des bonnes expériences de apprises.

ANNEXES :

Tableau 1 : Liste des participants au voyage d'étude

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE
1	OUEDRAOGO Hamidou	Producteur	CRA/Nord	66 82 29 47
2	NIAMPA Madi	Producteur	CRA/Nord	72 10 72 91
3	TAO Issouf	Producteur	CRA/Nord	76 34 34 92
4	KENORE Ahamadou	Producteur	CRA/Nord	76 96 50 84
5	OUEDRAOGO François	Producteur	CRA/Nord	76 58 15 60
6	OUEDRAOGO Yacouba	Producteur	CRA/Nord	71 56 96 50
7	MAIGA Amidou	Producteur	CRA/Nord	78 99 26 68
8	WERMI Alidou	Producteur	CRA/Nord	76 94 33 67
9	SAVADOGO Boureima	Producteur	CRA/Nord	75 66 82 86
10	SAWADOGO Sanata	Producteur	CRA/Nord	70 27 56 39
11	OUEDRAOGO Tengyemba	Producteur	CRA/Nord	78 86 59 26
12	OUMTOGDO Salif	Producteur	CRA/Nord	72 26 76 65
13	DIANDA T. Boureima	Producteur	CRA/Nord	76 53 62 57
14	SANKARA Salimata	Producteur	CRA/Nord	79 06 65 66
15	SANKARA Bagbila	Producteur	CRA/Nord	75 00 16 27
16	OUEDRAOGO David	Communicateur	CRA/Nord	70 34 93 92
17	OUEDRAOGO Issifou	Point focal	DRAAH/Nord	70 43 92 82
18	COMPAORE Salif	Membre	OPA	64 37 04 71
19	BAKO Adama	Point focal	DREEVCC/Nord	70 18 64 49
20	TRAORE Ali	1 ^{er} Rapporteur	CRA/Nord	70 25 73 51
21	GANAME Hamidou	2 ^{ème} Rapporteur	CRA/Nord	70 09 85 88
22	KINDO Oumarou	Secrétaire général	CRA/Nord	70 31 27 18
23	BADINI Mahamadi	Membre	OPA	75 45 54 51
24	DERA Issaka	Trésorier	CNA	70 66 53 13
25	OUANGO Abdoul Karim	2 ^{ème} Rapporteur	CNA	71 37 08 76
26	TOU Zoumana	CTP/E3C	CNA	70 14 52 09
27	KABORE Hamidou	Gestionnaire	CNA	78 18 12 18
28	SANFO Ousmane	Agent	CNA	79 55 48 06
29	KONE Sory	Chef SAF	CNA	61 41 71 00
30	Mme NIKIEMA Salamata	Agent	CNA	78 13 50 44
31	OUEDRAOGO Mouhamed	Membre	OPA	70 40 32 20
32	SAVADOGO Harouna	Membre	OPA	76 34 28 60

Tableau 2 : liste de la délégation de la mairie de Koundougou.

NOM ET ET PRENOM	TELEPHONE	E-mail	POSTE
SANOU Boureima	75 28 07 77		Membre du CCDR
TANOU Siaka	70 80 84 65		Agent de communication
BARRO Adama	70 39 46 95		Président du CCDR
DIONOU Boureima	72 35 35 99		Membre du CCDR
DEME Moctar	70 45 15 93	dememoctar@yahoo.com	Agent domanial
OUATTARA Yacouba	70 87 68 92	grandyacoub@gmail.com	S/G de la mairie
SAWADOGO Souleymane	76 50 18 90		Membre du CCDR
PORGO Abdoulaye	76 47 11 32 60 70 65 63	abporgo@gmail.com	Premier adjoint au maire
BARRO Bimbè	70 22 33 14	akhimbarro@gmail.com	maire

Tableau 3 : liste de la délégation de la mairie de Koumbia.

NOM ET PRENOM	TELEPHONE	E-mail	POSTE
BONKIAN Noel	71 09 94 76	bonkiannoel@gmail.com	Agent domanial
HOUEDE Haloma	77 68 19 88		Deuxième adjoint au maire
BANGUIROU Gnabadi	70 25 29 06		Premier adjoint au maire
KAGAMBEGA Karidia	70 51 30 39	Karigbde2@gmail.com	S/G de la mairie

Tableau 4 : liste de la délégation de la CFV et de la CCRV du village de Sébédougou.

NOM ET PRENOM	TELEPHONE	POSTE
NABO Antoine	55 05 77 57	Secrétaire CVD
FINTERI Lamoussa	75 06 89 75	Vice-président CVD
KANIKEHI Fouweni André		Chef de terre

Tableau 5 : liste de la délégation du groupement féminine.

NOM ET PRENOM	TELEPHONE
DIANOU Minata	76 97 56 44
BARO Gneleny	66 50 92 60
KINDO Fatimata	75 50 58 35